

La France occupée



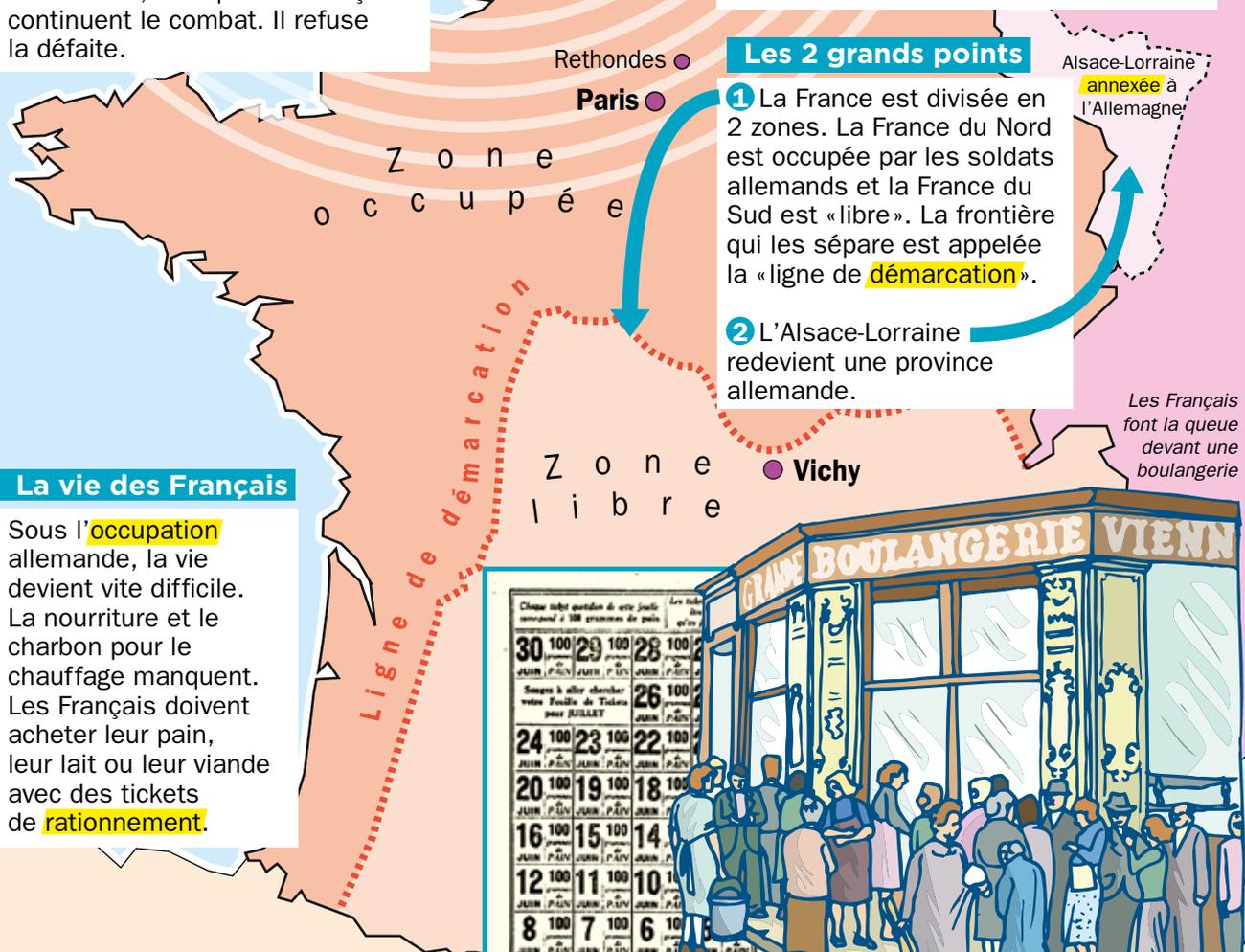
Le refus du général de Gaulle

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance un appel à la radio de Londres, afin que les Français continuent le combat. Il refuse la défaite.



L'armistice

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, annonce qu'il va demander l'**armistice**. Il est signé 5 jours plus tard à Rethondes, dans le wagon où les Allemands avaient reconnu leur défaite à la fin de la Première Guerre mondiale.



Les 2 grands points

1 La France est divisée en 2 zones. La France du Nord est occupée par les soldats allemands et la France du Sud est « libre ». La frontière qui les sépare est appelée la « ligne de **démarcation** ».

2 L'Alsace-Lorraine redevient une province allemande.

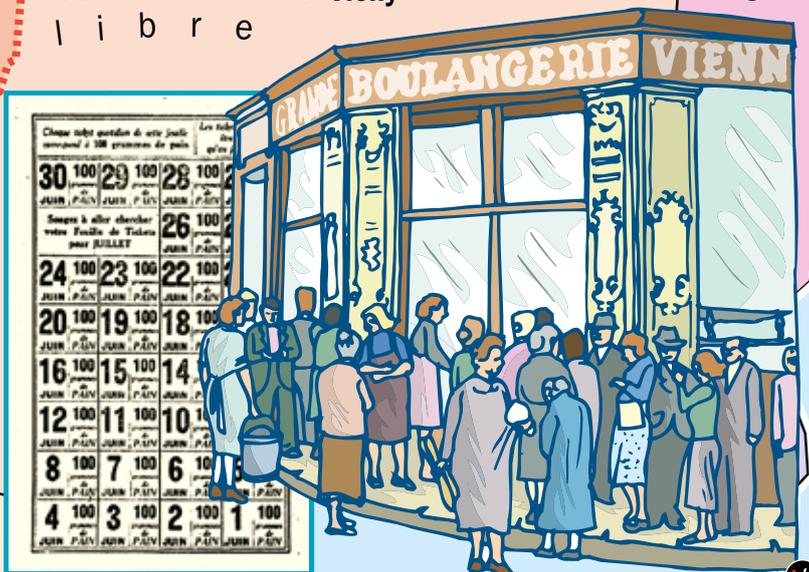
Alsace-Lorraine **annexée** à l'Allemagne

Les Français font la queue devant une boulangerie

La vie des Français

Sous l'**occupation** allemande, la vie devient vite difficile. La nourriture et le charbon pour le chauffage manquent. Les Français doivent acheter leur pain, leur lait ou leur viande avec des tickets de **rationnement**.

Carte de rationnement du pain distribuée en juin 1940



À retenir

- 1 Au mois de juin 1940, le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement français, demande l'**armistice** aux Allemands.
- 2 Réfugié à Londres, le général de Gaulle refuse la défaite et

appelle à la radio les Français à poursuivre le combat.

- 3 Après l'armistice, la France est divisée en deux. Le Nord est occupé par les Allemands. Le Sud est dirigé par le gouvernement de Pétain, installé à Vichy. La vie des Français devient difficile.

Dico

Armistice : accord pour arrêter les combats.

Annexer : rattacher.

Démarcation : séparation.

Occupation : ici, contrôle de la France par les soldats allemands.

Rationnement : distribution en quantité limitée.